



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

PROCÈS-VERBAL de la session régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le vingtième du mois d'août de l'an deux mille treize à seize heures trente (20-08-2013 à 16 h 30) au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Serge Lévesque, préfet et maire de la ville de Sept-Îles
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles
Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles
Madame Laurence Méthot, préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier
Madame Henriette Lapierre, conseillère, ville de Port-Cartier

OUVERTURE DE LA SESSION

Le préfet, Monsieur Serge Lévesque, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

2013-08-122

Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 20 août 2013

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 20 août 2013 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

2013-08-123

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 16 juillet 2013

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Henriette Lapierre,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 16 juillet 2013 tel que présenté."

2013-08-124

Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 13 août 2013

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session spéciale du 13 août 2013 tel que présenté."

CORRESPONDANCES

Adoption du règlement no 04-2013

2013-08-125

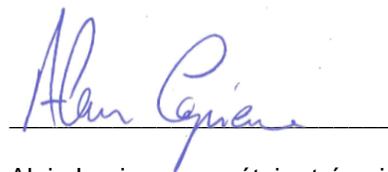
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement de la MRC de Sept-Rivières au 02 août 2013

IL EST PROPOSÉ par la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 02 août 2013, de 458 357.54 \$".
(Voir annexe « A »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisant pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2013-08-126

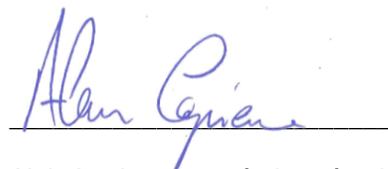
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement du TNO Lac-Walker au 02 août 2013

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac-Walker au 02 août 2013, de 26 823.73 \$".
(Voir annexe « B »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la municipalité TNO Lac-Walker dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2013-08-127

Autorisation de signature d'une entente relative à la fourniture de services des cadets de la Sûreté du Québec pour l'été 2013

ATTENDU QUE la MRC souhaite obtenir les services du programme de cadets offerts par la Sûreté du Québec

ATTENDU QUE la MRC convient d'assumer une responsabilité financière relativement à ce programme

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Henriette Lapierre,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve le projet d'entente de partenariat relative à la fourniture de service des cadets de la Sûreté du Québec été 2013;

QUE le conseil de la MRC verse une contribution de 10 000 \$ afin d'obtenir les services de deux cadets;

QUE les sommes nécessaires soient prises à même le poste budgétaire « projets spéciaux »

QUE le conseil de la MRC autorise le préfet et la direction générale, à conclure et à signer, pour et au nom de la MRC, l'entente mentionnée ci-dessus et à signer tous les documents s'y afférant."

2013-08-128

Octroi d'une aide financière pour le souper bénéfique "5 à Huitres Maritime"

ATTENDU QUE l'Élyme des Sables est une maison de soins palliatifs offrant des services gratuits dont le financement est assuré par les dons de la population et des entreprises locales ainsi qu'une subvention annuelle du réseau de la santé;

ATTENDU QUE le Port de Sept-Îles, en partenariat avec la Réserve navale de Sept-Îles et le Club Richelieu de Sept-Îles, organise le 24 octobre 2013, à la Réserve navale de Sept-Îles, une activité de financement de type « Souper d'huîtres », au profit de l'Élyme des Sables.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières contribue pour un montant de 500 \$ à l'activité de financement de l'Élyme des Sables qui se tiendra le 24 octobre 2013, à la Réserve navale de Sept-Îles,

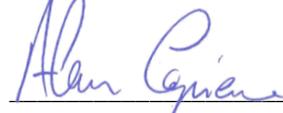
QUE les sommes soient prises à même le poste "promotion et publicités."

ABSTENTION :

Le conseiller de comté monsieur Denis Miousse

Certificat de disponibilités budgétaires

Je certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles au code budgétaire ci-haut mentionné.



Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire trésorier

2013-08-129

Contribution financière à la station récréotouristique Gallix

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a reconnu, par le règlement 04-2006, la Station de ski Gallix en tant qu'équipement à caractère supralocal;

ATTENDU QUE depuis juin 2010, l'aide annuelle reliée aux dépenses de fonctionnement est déterminée et versée directement par la MRC de Sept Rivières;

ATTENDU QUE ladite aide financière est répartie selon une quote-part entre les villes de Sept-Îles et de Port-Cartier calculée au prorata de leur population telle qu'établie annuellement par décret du gouvernement;

ATTENDU LE protocole intervenu en août 2013 entre les municipalités de Port-Cartier, Sept-Îles, la MRC de Sept-Rivières ainsi que la station récréotouristique Gallix.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières confirme une subvention de 325 000 \$ reliée aux dépenses de fonctionnement annuel du Comité de la station récréotouristique de Gallix inc. pour l'exercice financier de la station, de juillet 2013 à juin 2014.

QUE la première tranche de 300 000 \$ soit répartie, selon une quote-part, entre les villes de Port-Cartier et de Sept-Îles et le 25 000 \$ supplémentaire, soit pris, à même le poste budgétaire « station de ski Gallix » de la MRC de Sept-Rivières;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières octroie une subvention maximale de 250 000 \$ sur présentation de pièces justificatives pour l'acquisition d'une dameuse, ladite subvention est répartie selon une quote-part entre les villes de Port-Cartier et de Sept-Îles."

2013-08-130

Octroi du contrat - TNO-2013-07-16, Services professionnels pour la préparation de plans et devis et la surveillance de travaux de pavage dans le secteur lac Daigle

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières désire réaliser la réfection complète de la chaussée de la route périphérique du Lac Daigle

ATTENDU QUE le processus d'appel d'offres lancé sur SEAO le 16 juillet 2013

ATTENDU QUE les résultats d'analyse du comité de sélection

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

"QUE le contrat pour TNO-2013-07-16, Services professionnels pour la préparation de plans et devis et la surveillance de travaux de pavage dans le secteur Lac Daigle sont octroyés à l'entreprise Genivar, et ce, d'une somme de 35 457.75 \$ incluant les taxes applicables;

QUE les sommes budgétaires nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « TNO- honoraires professionnels »;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le préfet et le directeur général à signer le contrat et tout autre document s'y rattachant."

2013-08-131

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n°2013-282 amendant le règlement de zonage 2007-103 de la ville de Sept-Îles

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement de zonage n° 2007-103 ;

ATTENDU QUE le règlement n° 2013-282 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté madame Henriette Lapierre,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2013-282 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

AVIS DE MOTION

MODIFICATION AU RÈGLEMENT NO. 03-2013 CONCERNANT LA CONSTITUTION D'UN FONDS RÉGIONAL RÉSERVÉ À LA RÉFECTION ET À L'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES PUBLIQUES

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller de comté Denis Miousse, que lors d'une séance ultérieure du Conseil de la MRC de Sept-Rivières, sera présenté pour adoption, un règlement modifiant le règlement No. 03-2013 concernant la constitution d'un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

2013-08-132

Signature du contrat de service avec la firme Promotek

ATTENDU QUE la MRC s'est vu confier par entente en mai 2011 la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier;

ATTENDU QU'en matière de gestion de l'exploitation du sable et du gravier, le gouvernement délègue par la présente entente la prise en charge des pouvoirs et responsabilités en matière d'inspection et de contrôle de l'exploitation de ces substances;

ATTENDU QUE la ville de Sept-Îles a fait installer des caméras de surveillance sur son territoire par la firme Promotek;

ATTENDU QUE la ville de Sept-Îles a confié la gestion des caméras de surveillance à la MRC ;

ATTENDU LA proposition de contrat de service 20100622 de la firme Promotek, concernant la production de rapport de l'exploitant.

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Laurence Méthot

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le préfet et le directeur général à signer le contrat de service à intervenir avec la firme Promotek."

2013-08-133

Adoption du projet de règlement No 2013-P01

Modification au schéma d'aménagement et de développement concernant les dispositions relatives à l'hébergement dans l'aire d'affectation récréotouristique

ATTENDU QUE le Conseil de la Ville de Sept-Îles a adopté la résolution No. 1307-530 demandant à la MRC de Sept-Rivières d'amender son schéma afin de permettre l'hébergement sur l'Île Grosse Boule, dans l'archipel des Sept Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (articles 47 et suivants), un Conseil de MRC peut modifier son schéma d'aménagement et de développement.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le projet de règlement 2013-P01 : Modification au schéma d'aménagement et de développement concernant les dispositions relatives à l'hébergement dans l'aire d'affectation récréotouristique ainsi que le document indiquant les modifications que devra apporter la Ville de Sept-Îles à sa réglementation d'urbanisme advenant l'entrée en vigueur de ce règlement;

QUE la Commission chargée de la consultation publique sur ce projet de règlement soit composée des membres du Conseil de la MRC de Sept-Rivières;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adresse au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire une demande d'avis préliminaire sur ce projet de règlement selon les dispositions de l'article 50 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

QUE soit annexée à la présente résolution la demande de la Ville de Sept-Îles."

AVIS DE MOTION

MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT CONCERNANT LES DISPOSITIONS RELATIVES À L'HÉBERGEMENT DANS L'AIRES D'AFFECTATION RÉCRÉO-TOURISTIQUE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller de comté monsieur Jean Masse, que lors d'une séance ultérieure du Conseil de la MRC de Sept-Rivières, sera présenté pour adoption, un règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement concernant les dispositions relatives à l'hébergement dans l'aire d'affectation récréotouristique.

Copie du projet de règlement est remis avec le présent avis et une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite lors de son adoption.

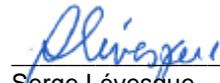
2013-08-134

Levée de la session

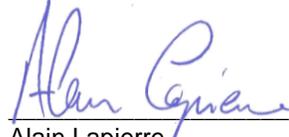
IL EST PROPOSÉ par la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier
madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 20 août 2013 soit levée à 16 h 47."



Serge Lévesque
Préfet



Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions
conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du Code
municipal du Québec.



Serge Lévesque
Préfet

ANNEXE A

LISTE DES COMPTES À PAYER

MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 2 AOÛT 2013

1. PLACEMENTS NORD-CÔTIERS	
Réf. : -Loyer pour le mois de août 2013	6 715.71 \$
2. LAURENCE MÉTHOT	
Réf. : -Déplacement pour session du 16 juillet 2013.....	63.00 \$
3. HENRIETTE LAPIERRE	
Réf. : -Déplacement pour session du 16 juillet 2013.....	63.00 \$
4. RENÉE HAINCE	
Réf. : -Frais de déplacements pour juillet 2013.....	42.00 \$
5. CHANTAL BOUCHARD	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour juin 2013.....	193.50 \$
6. ALAIN LAPIERRE	
Réf. : -Remboursement pour immatriculation de la remorque.....	70.92 \$
7. CAROLINE CLOUTIER	
Réf. : -Remboursement frais divers écopatrouille.....	22.28 \$
8. ÉCOPATROUILLEURS	
Réf. : -Frais de déplacements pour juillet 2013.....	51.73 \$
9. HERVÉ DERAPS	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour juillet 2013.....	309.00 \$
10. GÉRARD LAFRENIÈRE	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour juillet 2013.....	309.00 \$
Réf. : -Location bateau avec moteur et accessoires pour 3 jours.....	240.00 \$
11. RECEVEUR GÉNÉRAL	
Réf. : -Cotisations pour juillet 2013.....	6 470.45 \$
12. MINISTRE DU REVENU	
Réf. : -Cotisations pour juillet 2013.....	14 857.15 \$
Réf. : -TVQ et TPS à payer au 30-06-2013.....	2 917.77 \$
13. CARRA	
Réf. : -Cotisations pour juillet 2013.....	374.24 \$
14. SSQ, GROUPE FINANCIER	
Réf. : -Cotisations au fonds de pension pour juillet 2013.....	4 113.68 \$
15. STANDARD LIFE	
Réf. : -Assurance-collective pour août 2013.....	3 039.71 \$
16. LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC	
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de juillet 2013.....	3 139.17 \$
17. COGECO	
Réf. : -Frais pour août 2013.....	52.88 \$
18. TELUS	
Réf. : -Frais entretien système Norstar pour septembre 2013.....	32.25 \$
19. CARREFOUR BUREAUTIQUE CÔTE-NORD	
Réf. : -Dépenses papeterie MRC.....	7.68 \$
20. LOCATION D'AUTO BC	
Réf. : -Location voiture pour écopatrouille le 19 juillet 2013.....	73.71 \$

21. BANQUE NATIONALE	
Réf. : -Frais pour perception de comptes; juillet 2013.....	25.00 \$
22. HAMILTON & BOURASSA	
Réf. : -Achat d'une remorque Kingtrail.....	2 835.98 \$
23. MARCHÉ MELLAU	
Réf. : -Repas employés pour dîner, politique environnementale.....	111.24 \$
24. CHAMBRE DE COMMERCE DE PC	
Réf. : -Billet S.Lévesque, dîner-conférence Philippe Couillard.....	50.00 \$
25. SERVICES FINANCIERS DE LAGE LANDEN CANADA	
Réf. : -Location trimestrielle système de publipostage.....	465.65 \$
Réf. : -Location trimestrielle imprimante Renée.....	217.30 \$
26. CANADIAN TIRE	
Réf. : -Ventes de composteurs juin 2013.....	945.00 \$
27. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES	
Réf. : -Contrat de service mensuel pour timbreuse.....	47.14 \$
28. CLUB DE L'ÂGE D'OR DE PENTECÔTE	
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-02, deuxième versement.....	4 322.27 \$
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-30, deuxième versement.....	945.00 \$
29. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PC	
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-17, premier versement.....	3 500.00 \$
30. LA MAISON DES JEUNES DE PC	
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-07, premier versement.....	1 000.00 \$
31. LE CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE PC	
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-09, FINAL.....	5 568.00 \$
32. LE CENTRE D'ENTRAÎNEMENT LE LADY ERA	
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-20, premier et deuxième versements.....	14 000.00 \$
33. CLUB FADOQ LES PIONNIERS DE PC	
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-28, premier et deuxième versements.....	3 200.00 \$
34. VILLE DE SEPT-ILES	
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-29, premier versement.....	10 000.00 \$
35. CAMP SCOUT ANDRÉ BEAUPRÉ	
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-33, premier versement.....	3 250.00 \$
36. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE	
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-34, premier versement.....	8 000.00 \$
37. FP TELESET	
Réf. : -Achat de timbres-poste.....	1 149.75 \$
38. PG SOLUTIONS	
Réf. : -Formation profil perception pour A.Lapierre et V.Bernatchez.....	344.93 \$
39. CHAMPION SPORT	
Réf. : -Certificats cadeau-Défi écocitoyen avec l' Écopatrouille.....	550.00 \$
40. METS DE LA PUB	
Réf. : -Vêtements pour écopatrouille.....	172.00 \$
41. MONSIEUR PATRICK DUBÉ	
Réf. : - Remboursement pour bail payé en double.....	120.63 \$
42. ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE SEPTILIENNE	
Réf. : - PMVRMF 2012-2013, versement final.....	4 205.00 \$
43. CROIX-ROUGE CANADIENNE	
Réf. : -Aide financière pour les sinistrés de Lac-Mégantic.....	500.00 \$
44. CTASI (Projet interbus)	
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2012-14, versement unique.....	-78 791.00 \$
Réf. : -Contribution au transport collectif pour 2013.....	67 000.00 \$

45. PÉTROLES IRVING	
Réf. : -Dépenses essence pour juin 2013.....	-1.37 \$
Réf. : -Dépenses essence pour juillet 2013.....	337.80 \$
46. RAID AVENTURE CÔTE-NORD	
Réf. : -Aide financière pour activité du 17 août 2013.....	500.00 \$
47. RÉSERVE FAUNIQUE DE PC-SEPT-ILES	
Réf. : -Litres de Gaz.....	78.75 \$
48. VIGNEAULT AUTOMOBILES	
Réf. : -Frais divers camion Dodge.....	84.56 \$
49. TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST	
Réf. : -Frais pour location téléphone satellite et accessoires.....	113.83 \$
50. MAP DESIGN	
Réf. : -Frais de graphisme pour MRC et Écopatrouille.....	942.80 \$
51. VOYAGES TOUR-MONDE	
Réf. : -Billets d'avion pour écopatrouille, voyage à Fermont.....	1 827.88 \$
52. SIGNALISATION MR	
Réf. : -Panneau, poteau, installation à la Pointe de Moisie.....	1 252.57 \$
53. TOURISME CÔTE-NORD/DUPLESSIS	
Réf. : -Entente de partenariat régional en tourisme, versement 2012-2013.....	8 500.00 \$
54. CLD DE LA MRC DE SEPT-RIVIERES	
Réf. : -Contribution de base pour 2013 du MDEIE.....	347 828.00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	458 357.54 \$

ANNEXE B

LISTE DES COMPTES À PAYER
TNO LAC-WALKER AU 2 AOÛT 2013

1. MRC DE SEPT-RIVIERES	
Réf. : -Dépenses partageables pour août 2013.....	12 270.09 \$
2. HYDRO-QUÉBEC	
Réf. : -Électricité au centre comm. Du 27-04 au 05-07-2013.....	415.03 \$
3. VILLE DE SEPT-ILES	
Réf. : -Enfouissement sanitaire pour mai 2013.....	677.50 \$
Réf. : -Enfouissement sanitaire pour juin 2013.....	730.00 \$
4. GROUPE CADORET	
Réf. : -Relevé topographique du chemin périphérique du Lac Daigle.....	4 938.18 \$
5. LABORATOIRES ENVIRONEX	
Réf. : -Analyses d'eau au Centre Communautaire Pour juin 2013.....	157.92 \$
6. REMBOURSEMENTS DE TAXES	
Réf. : -Suite à la tenue à jour de juillet 2013, fiches annulées.....	123.01 \$
7. TOURISME CÔTE-NORD/DUPLESSIS	
Réf. : -Entente de partenariat régional en tourisme, année 2012-2013.....	1 500.00 \$
8. ÉVIMBEC	
Réf. : -Facturation quantités pour tenue à jour juillet 2013.....	6 012.00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	26 823.73 \$